

9

RENÉ FAGE

---

L'ÉGLISE

DE

HAUTEFAGE

(CORRÈZE)

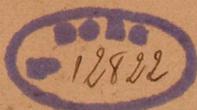
LEGS  
Auguste BRUTAILS  
1859-1926



TULLE  
IMPRIMERIE CRAUFFON

---

1910



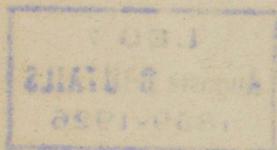
388

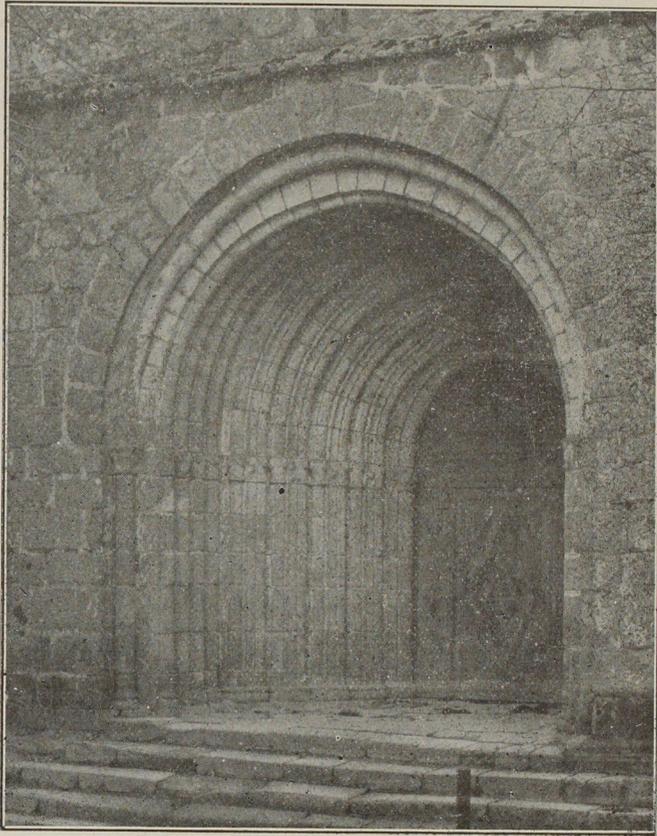
*à Monsieur Brutails,  
Sympathique souvenir.  
Hautefoy*

L'ÉGLISE DE HAUTEFAGE (CORRÈZE)



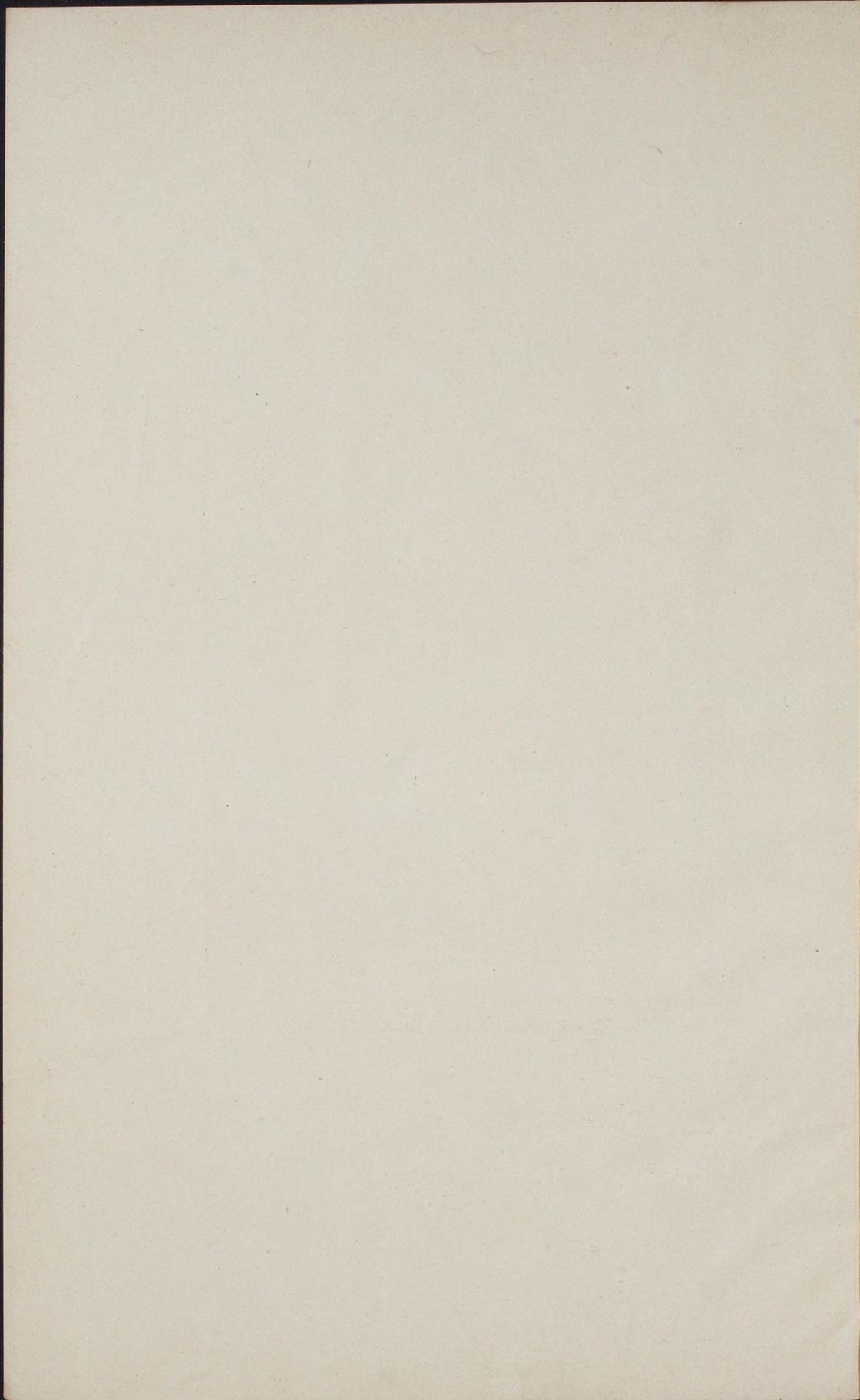
Extrait du *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences  
et Arts de la Corrèze.*





PORCHE DE L'ÉGLISE DE HAUTEFAGE

*(Cliché de M. de Bar)*



RENÉ FAGE

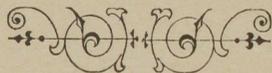
---

L'ÉGLISE

DE

HAUTEFAGE

(CORRÈZE)

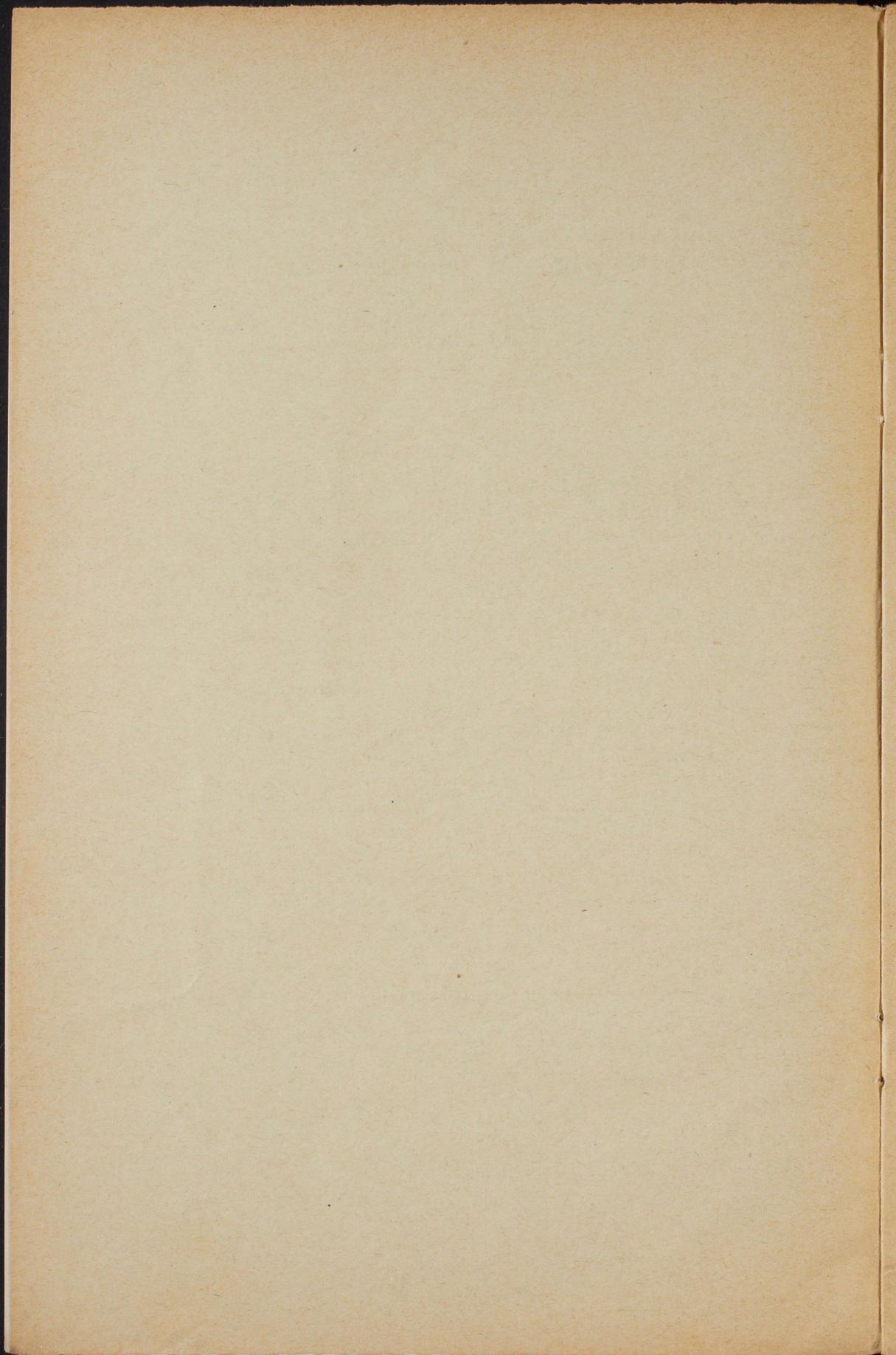


TULLE

IMPRIMERIE CRAUFFON

---

1910



# L'ÉGLISE DE HAUTEFAGE

(CORRÈZE)

---

La petite bourgade de Hautefage (1) est située sur la pente occidentale d'un mamelon que couronne l'église paroissiale et que domine le Puy-Fagès. Ces deux dénominations indiquent que, dans les temps anciens, l'endroit était couvert de hêtres. De la forêt d'autrefois il ne reste pas de trace. Sur les sommets, quelques pins chétifs ont remplacé les beaux arbres séculaires ; des prairies et des terres de culture descendent vers le vallon.

Pittoresquement groupées autour d'une place, les maisons du bourg font un joli tableau. Avec leurs escaliers extérieurs et leurs balcons que recouvre l'avancement de la toiture, elles ont un air de vieilles choses. Plusieurs datent, en effet, de l'époque où la paroisse dépendait de la vicomté de Turenne ; mais aucune ne me paraît remonter au delà du XVII<sup>e</sup> siècle.

D'après certains auteurs, cette localité aurait une origine assez reculée. Maximin Deloche la

---

(1) Hautefage (*Altafagia* dans une bulle de 1318), chef-lieu de commune du canton de Saint-Privat.

fait figurer dans la vicairie d'Argentat (1), sans noter ses sources. L'abbé Nadaud, en se référant au cartulaire de Vigeois, dit qu'elle « avait une église du temps du roi Philippe entre 1059 et 1108 » (2). Or, si l'on se reporte à ce cartulaire, on trouve bien plusieurs mentions de *Alta Faia* aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, et même l'indication qu'une église était construite en ce lieu, mais la lecture de ces pièces démontre qu'il s'agit d'un autre lieu dit, situé à trois kilomètres de Vigeois et aujourd'hui disparu (3). D'après M. J.-B. Champeval, la paroisse de HautePAGE aurait fait partie, au XIII<sup>e</sup> siècle, de l'archiprêtré de Brivezac; il ne m'a pas été possible de vérifier cette affirmation (4).

A ma connaissance, le premier document concernant d'une façon certaine HautePAGE et son église est la bulle du pape Jean XXII, en date du 7 février 1318, qui délimite le nouveau diocèse de Tulle et énumère les paroisses le composant. Dans la liste de ces paroisses on trouve l'église « de Sancto Juliano de Altafagia » (5).

C'est l'étude de cette église que je vais tâcher de faire, à défaut de documents anciens, en me

---

(1) Carte du *Pagus* ou *Orbis lemovicinus*, dans le *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*.

(2) *Pouillé historique du Diocèse de Limoges*, publié par M. le chanoine Lecler dans le *Bull. de la Société archéologique et historique du Limousin*, T. LIII, p. 21.

(3) *Chartularium Monasterii sancti Petri Vosiensis*, publié par M. de Montégut dans le *Bull. de la soc. arch. et hist. du Limousin*, T. XXXIX, p. 35 et note 4.

(4) *Le Bas-Limousin seigneurial et religieux*, T. I, *Arrondissement de Tulle*, p. 205. — L'abbé Nadaud, qui comprend la cure de HautePAGE dans l'ancien archiprêtré de Brivezac, ne donne pas de date. Cf. *Pouillé historique*, p. 776.

(5) Baluze, *Historix Tutelensis libri tres*, col. 630.

basant presque exclusivement sur des constatations archéologiques.

Dans son *Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du Diocèse de Tulle*, M. le chanoine Poulbrière dit de l'église de Hautefage: «C'est la plus belle du doyenné de Servières, qui en compte plus que d'autres d'assez intéressantes. Son porche à voussures, aussi profond que la tour de son clocher, en est la pièce la plus curieuse. On y voit le style roman, mais plus probablement il date du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle; le clocher comme les murs de la nef doivent être du même temps; le sanctuaire remonte un peu plus haut, jusqu'à la transition, et enfin les chapelles, avec les voûtes de la nef, se placent à la fin de l'époque ogivale» (1). La suite de la description concerne les différentes chapelles latérales dont je parlerai plus loin.

Je suis d'accord avec mon savant confrère pour constater l'intérêt archéologique que présente cette petite église rurale, et nous ne différons pas sensiblement sur les dates de construction qu'il assigne, d'une façon un peu vague, aux diverses parties de l'édifice. Sa description est succincte comme il convenait pour un ouvrage général. Les plus amples détails et les précisions qui suivent ne paraîtront pas inutiles.

\*

\* \*

Normalement orientée, l'église de Hautefage a une nef sans bas-côtés ni transept. Elle est

---

(1) T. I, p. 545.

terminée à l'est par une abside pentagonale ; un clocher-porche s'élève à l'ouest. La nef a quatre travées avec de profondes chapelles latérales, au nombre de huit, se faisant face au nord et au sud.

Dès le premier coup d'œil on remarque que la construction n'est pas homogène : l'abside, la nef et le porche sont d'époques différentes. La nef, elle-même, a été l'objet d'importants remaniements. Les chapelles latérales ont été ajoutées après coup, les unes après les autres, avec des intervalles de temps assez facilement appréciables.

L'abside est la partie la plus ancienne de l'église. Elle s'ouvre sur la nef par un arc triomphal. Ses cinq pans sont ornés d'une arcature comprenant cinq arceaux en plein cintre, à profil rectangulaire, retombant sur des colonnettes dont les chapiteaux, grossièrement sculptés, ont sur le tailloir une gorge et une baguette. Trois des pans de l'abside sont percés chacun d'une fenêtre en plein cintre. La fenêtre centrale est encadrée par un gros boudin qui retombe sur des colonnettes avec chapiteaux portant sur la corbeille une tête grotesque et un quadrupède ; elle est murée actuellement et le maître-autel s'élève devant elle. Un bandeau bisauté se développe, au dessus de l'arcature, sur les cinq pans de l'abside, et va se fondre avec les tailloirs des chapiteaux de l'arc triomphal. Ces tailloirs ont le même profil que le bandeau.

L'arc triomphal est brisé. Il retombe, de chaque côté, sur une grosse colonne engagée dans un pilier. Le chapiteau de la colonne engagée dans le pilier du sud présente, sur sa corbeille, deux têtes de monstres de la bouche desquels

sortent des feuillages stylisés. Le chapiteau qui lui fait face, au nord, est plus simple ; une moulure en creux en orne la corbeille ; son tailloir a une moulure convexe. Ce chapiteau paraît avoir été rapporté.

Une poutre de gloire coupait l'arc triomphal au dessus des chapiteaux. Elle a été sciée récemment et placée sous l'arcade de la tribune au bas de la nef. Cette poutre porte, au centre, le Crucifix entre la Vierge et Saint-Jean. La sculpture des personnages ne présente pas d'intérêt artistique. Il est regrettable, toutefois, qu'elle ait été déplacée, car elle ne nuisait en rien à l'aspect général de l'église. Dans sa simplicité et sa naïveté, la poutre de gloire remplaçait le Jubé pour les églises rurales ; elle figurait la clôture symbolique du sanctuaire. Ces petits monuments ont disparu presque partout. Celui de l'église de Hautefage est dans un bon état de conservation.

L'arcature en plein cintre et le bandeau qui décorent l'abside, les colonnettes et leurs chapiteaux sont d'un travail assez archaïque. Le roman en est absolument pur. En tenant compte de la dureté et de la grossièreté des matériaux employés, de l'inhabileté du tailleur de pierres, et du retard constaté dans les monuments de la région, surtout dans les églises rurales, on peut dire, avec la plus grande vraisemblance, que l'abside a été construite pendant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Doit-on attribuer à la même époque l'arc triomphal ? Ses piliers font corps avec l'abside, et le chapiteau de la colonne engagée dans le pilier méridional paraît être contemporain de la décoration générale. Mais l'arc, nettement bri-

sé, accuse une époque un peu plus récente. Il est probable que cet arc a été repris soit dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, soit même plus tard, lors du voûtement de la nef. On y voit, en effet, une trace de remaniement : le chapiteau de la colonne engagée dans le pilier du nord ne ressemble à celui du sud ni par l'ornementation de la corbeille ni par le profil du tailloir ; il a été sculpté et posé à une époque postérieure.

Si je devais suivre, dans cette étude, l'ordre chronologique des campagnes de construction, il me faudrait parler maintenant du clocher qui est plus jeune que l'abside et plus vieux que la nef. Mais le porche ne pouvant être vu que de l'extérieur, il est préférable de ne pas sortir de l'église avant d'en avoir terminé l'examen.

En l'état actuel des lieux, il est difficile, sinon impossible de se rendre un compte exact de ce qu'était la nef romane de l'église de Haute-fage. Ses dimensions nous sont données par l'abside et le clocher. La nef primitive avait la même longueur que la nef actuelle. Elle devait avoir la même largeur, et très probablement ses murs latéraux ont servi de fondations aux arcades qui s'ouvrent sur les chapelles. Mais ces murs n'ont-ils été rebâties que lorsqu'on a fait les arcades des chapelles ? Les a-t-on simplement percés au fur et à mesure que les chapelles ont été construites sur les flancs de la nef ? L'église romane était-elle voûtée ou couverte par une toiture en bois ? Autant de problèmes dont je n'ai pas la solution.

On peut supposer qu'à l'origine l'église était de plan cruciforme, les deux chapelles les plus rapprochées du chœur formant les croisillons.

L'arcade de la première chapelle du sud, en effet, est plus ancienne que les autres ; on a été obligé de l'entailler pour y loger la retombée des voûtes de cette chapelle. Le pilier de la première arcade du nord porte aussi la trace des remaniements qui y ont été faits lors de la construction de la chapelle actuelle.

L'église romane était, sans doute, en très mauvais état lorsque sa reconstruction fut décidée. Il semble que, dans les plans qui furent alors adoptés, le clocher seul devait être conservé, et qu'on avait projeté de démolir la nef et l'abside afin de donner à l'édifice une plus grande longueur en prenant, à l'est, le terrain nécessaire. Provisoirement on laissa l'abside debout et les travaux commencèrent par la nef. Les profils des ogives nous permettent de fixer l'époque de cette campagne. Sur le bandeau rectangulaire de l'ogive est appliqué un tore aminci dont la pointe est largement émoussée ; le méplat est orné d'une baguette. Cette moulure caractérise le style du XIV<sup>e</sup> siècle. Les ogives retombent sur de petits culs-de-lampe.

J'ai dit que, d'après le plan de la reconstruction, la nef devait être prolongée vers l'est et que, par conséquent, l'abside romane était condamnée à disparaître. Le départ des ogives, près de l'arc triomphal, prouve, en effet, qu'une autre travée avait été prévue et que le travail est resté inachevé. En toute hypothèse, que la voûte annoncée dût couvrir une travée de nef, la croisée ou le sanctuaire, il est bien certain que l'abside du XII<sup>e</sup> siècle ne pouvait subsister.

Les ressources ont manqué, peut-être, pour poursuivre l'entreprise jusqu'au bout. Les travaux en chantier n'ont même pas pu être ter-

minés conformément au projet; alors qu'on venait de voûter d'ogives les trois premières travées de la nef, on en était réduit à couvrir d'un plafond à nervures la travée la plus rapprochée du chœur. Le sanctuaire roman était sauvé. On se contenta de le consolider par des contreforts extérieurs et on le recolla tant bien que mal à la nef gothique.

Cette nef a quatre travées, sur lesquelles s'ouvrent, au nord et au sud, de profondes chapelles dont le document suivant, en date du 3 mars 1718, nous fait connaître les patrons et les propriétaires :

« Il y a huit chapelles (1), savoir : 1<sup>o</sup> celle de saint Roch, qui appartient en partie à la maison dite del Sol et [en partie] au sieur Meilhac, notaire ; 2<sup>o</sup> celle de Notre-Dame du Rosaire, qui, par ordonnance de Mgr l'évêque dans sa visite de 1715, a été adjugée à la paroisse, sauf que, par la même ordonnance, le nommé Têlinac, du bourg, y a un petit banc et une sépulture ; 3<sup>o</sup> la chapelle de saint Fabien et de saint Sébastien qui appartient à la maison del Sol ; 4<sup>o</sup> la chapelle de saint Jean qui appartient à M. de Bar ; 5<sup>o</sup> la chapelle de saint Michel, qui appartient à M. Veyrie, bourgeois ; 6<sup>o</sup> la chapelle de saint Antoine, qui appartient à M. Vialette, bourgeois ; 7<sup>o</sup> la chapelle de saint Joseph, qui appartient à Navatier ; 8<sup>o</sup> la chapelle de sain-

---

(1) Le rédacteur du procès-verbal du 3 mars 1718 commence sa revue par la chapelle du côté du sud la plus rapprochée du porche, la première à droite en entrant dans l'église ; il suit les trois autres chapelles du même côté, et arrive aux chapelles du nord en commençant par celle qui touche au sanctuaire ; il fait ainsi le tour de la nef.

te Catherine, qui appartient au nommé Taule. Tous ceux auxquels les susdites chapelles appartiennent y ont droit de banc et sépulture. (1)»

Ces chapelles ont été construites séparément et sans plan d'ensemble. Leurs arcades n'ont ni la même hauteur ni la même brisure ; les unes ont pour supports des colonnes et les autres des piles. Elles sont d'époques différentes. Celles qui, dans le plan primitif, devaient former les croisillons du transept, sont les plus anciennes. La chapelle du côté méridional, dédiée à saint Jean, a des voûtes du XIV<sup>e</sup> siècle montées après coup. La chapelle qui formait le croisillon du nord, dédiée à saint Michel, aurait été fondée probablement en 1460, d'après M. Champeval, par Géraud de Puy-Fages, vicaire général ; elle aurait été dite de Belpauch en 1516 et de Puyfages en 1659, et aurait, pendant soixante ans, servi de sacristie (2). Ces intéressants renseignements ne nous apprennent pas la date de la bâtisse dans laquelle le vicaire général Puy-Fages aurait fondé sa chapelle ; il est certain que le gros-œuvre en existait longtemps avant la date de cette fondation. Les réfections successives dont elle a été l'objet ne laissent guère rien apparaître de sa construction première. Elle est plus profonde que les autres ; un

---

(1) Ce procès-verbal, rédigé par le curé de l'époque, a été utilisé par M. J.-B. Champeval, (Cf. *Le Bas-Limousin seigneurial et religieux*. T. I, p. 205), et il a été publié en partie par M. le chanoine Poulbrière ; nous le citons d'après lui. (Cf. *Dictionnaire des paroisses*, pp. 545 et 546.)

(2) M. Champeval, *Le Bas-Limousin seigneurial et religieux*, T. I, p. 206.

des piliers de son arcade a été retailé en demicolonne avec base gothique du XV<sup>e</sup> siècle. Sa voûte a été refaite en bois ; mais on voit encore le départ des ogives en pierres et l'amorce d'une lierne. Elle conserve un écu *d'azur au chevron d'or accompagné en chef d'une étoile de six raies et en pointe d'une montagne de même.*

Si l'on veut classer les chapelles latérales par rang d'ancienneté, après les deux qui précèdent le chœur et dont je viens de parler, il faut revenir au fond de la nef, près du clocher. La chapelle septentrionale de la première travée a une voûte d'ogives du XIV<sup>e</sup> siècle et une arcade dont le profil accuse une époque au moins aussi reculée. Elle est dédiée à sainte Catherine. Les deux chapelles suivantes, du même côté de la nef, dédiées à saint Joseph et à saint Antoine, sont modernes et sans intérêt. Les chapelles 1, 2 et 3, du côté du midi, sont à peu près contemporaines ; leurs ogives ont le même profil ; on distingue sur leurs voûtes l'amorce d'une lierne. Elles paraissent avoir été construites dans les premières années du XV<sup>e</sup> siècle.

La première chapelle du côté du sud, près du clocher, est dédiée à saint Roch, un des patrons de la paroisse. Son rétable est l'œuvre de Pierre et Jean-François Duhamel, sculpteurs de Tulle, auxquels il fut commandé en 1680 par le curé Duron (1). Peu important, mais d'une exécution soignée, comme tout ce qui est sorti de l'atelier de ces bons artistes, le rétable est

---

(1) Archives de la Corrèze, E, 770. — Cf. M. l'abbé Poulbrière, *Dictionnaire des paroisses*, T. I, p. 547.

composé de quatre colonnes entourées de vamps, qui supportent un fronton. Au milieu, saint Roch est représenté dans son costume traditionnel, son chien auprès de lui. Un ange vient offrir à saint Roch le remède qui doit guérir sa blessure.

M. le chanoine Poulbrière a eu raison de dire que le porche est une des parties les plus curieuses de l'église de Hautefage. On y trouve, en effet, les principaux caractères des portails limousins avec une disposition tout à fait spéciale et peut-être unique des colonnettes (1).

Les bases sont composées de deux tores, reposant l'un sur l'autre sans gorge intermédiaire, le supérieur moins gros et moins saillant que l'inférieur. Ce profil est classique et très commun en Limousin du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Les chapiteaux sont minces, allongés, pauvrement sculptés, et n'ont pas de tailloir. L'auteur d'un rapport en date de 1782, analysé par M. Champeval, dit qu'ils « représentent chacun un emblème de l'histoire de la passion » (?). Enfin les boudins de l'archivolte sont du même diamètre que les colonnettes. L'archivolte est brisée. Tels sont les caractères qui rattachent le portail de Hautefage à la famille des portails de la région.

Ce qui le distingue et en fait un type à part, c'est que l'ébrasement, dont les dimensions sont inusitées, est précédé d'une partie droite aux faces parallèles formant porche, moins profonde que l'embrasement et décorée, comme

---

(1) Analogie avec le portail de Mauriac (Cantal).

(2) *Le Bas-Limousin seigneurial et religieux*, T. I, p. 205.

elle, d'une série de colonnettes. Celles qui supportent les boudins de l'archivolte sont accouplées, deux par deux, sur une base unique, et elles ont chacune un chapiteau distinct. L'ébrasement comprend, de chaque côté, quatre couples de colonnettes. Entre les deux colonnettes de chaque couple est une gorge qui se continue entre les deux chapiteaux où elle est ornée d'une étoile. Ce profil est exactement reproduit dans l'archivolte. Les deux faces parallèles du porche sont constituées, de chaque côté, par un pilier dans lequel s'engagent quatre colonnettes ayant chacune une base distincte. Cette disposition et cet emploi côte à côte de colonnettes accouplées ou alignées ne manquent ni d'originalité ni de grâce. Les angles extérieurs du porche sont garnis de deux colonnes de plus fort diamètre : il en est de même au fond de l'embrasement où deux demi-colonnes supportent le linteau de la porte.

Du porche, on entre dans l'église en traversant un vestibule, sorte de petit narthex étroit, assez rare dans les églises rurales du Limousin. Une tribune recouvre le narthex et le porche. Le clocher s'élève au dessus.

Le narthex et le porche sont d'un roman avancé ; moins anciens que l'abside, ils ont dû être bâtis dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Ils sont encore bien conservés, et leur état était tel, lorsqu'on entreprit la reconstruction de la nef au XIV<sup>e</sup> siècle, que l'on ne songea pas à les démolir. Le clocher, au contraire, ne parut pas suffisamment solide ; on le refit. On voit, au dessus du cordon qui marque le départ du premier étage, la trace de cette reprise. Le linteau

d'une baie de la façade méridionale porte une moulure gothique.

Elevé sur six marches, le portail est précédé d'un petit parvis auquel on accède par un large escalier.

A l'extérieur, les murs de la nef ne présentent aucune particularité à signaler. On constate que les chapelles latérales ont été ajoutées en différentes campagnes et qu'elles ne sont pas liées ensemble.

L'abside a été consolidée par des travaux de soutènement remontant à une époque reculée, probablement au XIV<sup>e</sup> siècle, aussi maladroits que grossiers. L'aspect extérieur en est complètement défiguré. Trois contreforts massifs l'appuient du côté du sud, et un quatrième, plus épais et plus informe que les autres, bouche la fenêtre centrale. Les deux pans du nord ont été refaits en partie. Les seuls témoins visibles de la décoration primitive consistent en une colonne et un encadrement de fenêtre mouluré en enroulement. Quelques modillons de la corniche présentent des ornements géométriques.

Dans le cimetière, situé derrière l'église, on remarque une cuve baptismale gothique, décorée d'une arcature sur une partie de sa circonférence.

Quoique cela soit étranger à une étude purement archéologique, il ne me paraît pas inutile de dire, en terminant, que l'église de Haute-fage avait pour patrons, au XIV<sup>e</sup> siècle, saint Julien (1), et plus tard Notre-Dame de l'Assomp-

---

(1) M. le chanoine Poulbrière croit que saint Julien a été indiqué par erreur, dans la bulle de 1318, comme étant le patron de l'église. (*Diction. des paroisses*, T. 1, p. 546.)

tion et saint Roch, et qu'un des titulaires de la cure (de 1785 à 1797) a été le fameux auteur du Manuel des Missionnaires, le pieux et savant abbé Jean-Noël Coste (1).



René FAGE.

---

(1) Cf. sur l'abbé Coste: Carron, *Confesseurs de la foi à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1820, T. III, pp. 405-411; — Léon Pastrie, *Jacques Coste*, *Bull. de la soc. des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, T. I, pp. 202-211; — [M. l'abbé Boulbrière], *L'abbé Jean-Noël Coste, curé de Hauteffage et administrateur du diocèse de Tulle pendant la Révolution*, 1885; — *Dictionnaire des paroisses*, t. I, pp. 547-550; — M. Alfred Leroux, *Un Programme de restauration du catholicisme en 1795, d'après le « Manuel des Missionnaires » de l'abbé Jean-Noël Coste*, *Bull. de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 1907, pp. 5 et s., 97 et s., 223 et s., 511 et s.

---

Tulle, imprimerie CRAUFFON

---

